Syndicat National FO des Finances Publiques

Section de SEINE MARITIME

21 quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex
Tel : 02.35.58.37.17 ou 37.18, e-mail : fo.@dgfip.finances.gouv.fr
Site départemental FO DGFiP : FO DGFIP 76

Comité Technique Local du 27 septembre 2018
Compte rendu

Suite à nos déclarations liminaires, la Présidente nous indique les faire remonter en Centrale pour les points relevant du national.

Pour les points relevant du local, elle nous indique vouloir faire de son mieux.

Les élus **F.O.-DGFiP 76** sont intervenus pour rappeler que lors du CTL du 12 juin dernier, la Présidente savait qu'elle avait un nouveau projet de restructuration et qu'elle aurait dû nous informer. D'autant plus que tout est déjà acté...

La litanie est éprouvée (mais pas autant que les agents): « je fais remonter en centrale ; je ferais mieux... » et les points évoqués par les Organisations Syndicales le sont toujours au mieux trop tôt … où trop tard : les décisions étant déjà arrêtées !!

Aucun dialogue institutionnel réel n'est dès lors ni possible , ni constructif !!

POINTS POUR VOTE

1) Approbation des procès verbaux des CTL N°2 du 23 mars 2018 et N°3 Bis du 20 juin 2018

Concernant le PV du 23 mars, les élus **F.O.-DGFiP 76** ont fait une demande de rectification : concernant la dotation de principe d'imprimantes individuelles pour les huissiers. Celle-ci étant actée, ils ont voté pour le PV.
Par contre, n'ayant pas participé au CTL du 20 juin 2018, ils n'ont pas pris part au vote.

2) Modification des horaires d'ouverture au public de la trésorerie de Rouen métropole

Le CFP de Rouen Métropole a demandé une modification des horaires d'ouverture, n'entraînant cependant pas une moindre amplitude horaire d'accueil des usagers.

Les élus **F.O.-DGFiP 76** ont voté « pour » cette modification.

3) Transfert de l'activité SPL de la Recette des Finances du Havre vers la DRFIP

Sans revenir sur le sujet de la « non-information » **(voir dissimulation)** de cette restructuration, le transfert de la mission Secteur Public Locale de la Recette des Finances du Havre vers la DRFIP va là aussi vers une départementalisation de la mission SPL. Le transfert se fera progressivement.
La Présidente indique que cette mission est principalement réalisée en début d'année.
La mission n'aurait elle pas été adaptée au nouveau périmètre « rouennais » des missions du Receveur des Finances ? On peut légitimement se poser la question !!

S'agissant d'une mission transférée et déjà effectuée, les élus **F.O.-DGFiP 76** ont voté « contre » ce projet.

4) Transfert du CSP d'initiative des SIP vers le PCRP

Cette restructuration découle d'une demande de la Centrale notamment en raison de la baisse des résultats du Contrôle Sur Pièces (CSP).

Les élus **F.O.-DGFiP 76** sont intervenus pour préciser que la baisse du résultat était certainement en lien avec la baisse du nombre d'agents et la charge croissante de travail dans les services.

Lors du CTL du 12 juin dernier, la Présidente avait là aussi omis de le mettre à l'ordre du jour sous le prétexte qu'il fallait prendre le temps de réfléchir au dossier. Nous avions eu sur le sujet une rencontre avec la Direction en juillet.

Le CSP d'Initiative de chaque SIP sera transféré au 1er janvier prochain vers le Pôle de Contrôle Revenu / Patrimoine (PCRP) à Rouen (et dans son antenne du Havre). Le transfert d'emplois a été calibré à 7 agents. Calcul d'autant plus difficile à réaliser que chaque SIP ne réalise pas la mission de Contrôle Sur Pièces d'initiative de la même façon.

Les collègues bénéficient d'une priorité pour suivre la mission. Mais ce n'est pas toujours simple en raison de l'éloignement géographique que cela implique. Le CSP de régularisation reste quant à lui dans les SIP.

Pour pourvoir les postes créés au PCRP, un appel à candidature va être prochainement lancé. L'implantation géographique des emplois entre Rouen et le Havre sera effectué en fonction aussi des demandes.

L'objectif de la Direction est cependant de conserver les bons résultats du département. Encore et toujours….

Le point du travail à distance a été abordé quant à la réalisation du CSPi. La Direction indique ne pas y être hostile a priori mais regardera au cas par cas en fonction des demandes.

Un protocole sera rédigé pour fixer les relations entre les SIP et le PCRP.

S'agissant à nouveau d'une concentration sur un pôle et le retrait d'une mission de proximité, Les élus **F.O.-DGFiP 76** ont voté « contre » ce projet.
Nous doutons que les moyens alloués ne soient réels eu égard aux suppressions d'emplois à venir.

5) Fermeture des services pour ponts naturels en 2019

Les ponts naturels possibles en 2019 :

Le 31 mai et le 16 août

Les élus **F.O.-DGFiP 76** ont voté « pour » ces ponts naturels.

POINTS POUR INFORMATION

1) Actualisation DUERP/PAP

La Présidente nous annonce l'arrivée d'une AFIP-A en tant que chargée de mission au BIL.
Elle aura pour mission l'informatique avec le déploiement des doubles-écrans, de veiller à la conformité des services et enfin les archives et la sécurité bâtimentaire.

Concernant le DUERP/PAP de la DRFIP, celui-ci a déjà été présenté au CHS-CT du 24 avril 2018.

Les élus **F.O.-DGFiP 76** sont revenus sur la décote du risque huissier mais aussi d'autres services (BDV notamment) de rouge (risque inacceptable) à orange (risque acceptable) du fait de calculs mathématiques.
La Présidente nous a indiqué avoir consulté la Centrale. L'ISST a également indiqué qu'il n'y avait dans notre ministère aucun risque inacceptable.
Nous contestons la légitimation de la décote voulue et imposée par la Présidente du risque A « huissier » fondé sur le fait que des actions ont été réalisées à destination des huissiers (dotation d'imprimantes afin d'éviter des kilomètres supplémentaires, circuit facilitant le versement des fonds à la caisse de la DRFIP ..) …

Nous ne contestons nullement les actions menées et les reconnaissons. Cependant, malgré toutes les précautions, le risque agression est inhérent à la fonction et justifierait le maintien de la cotation A.

A noter que ce point est pour information.
Au CHS-CT, les délégués avaient émis un vote d'abstention reconnaissant le travail de qualité réalisé par l'assistant de prévention de la DRFIP mais n'acceptant pas toutes les conclusions de ce PAP.

2) Dossier accueil Rouen

La Direction a fait un point d'actualité sur l'avancement du projet « accueil » de la DRFIP, notamment l'installation d'une rotonde (en lieu et place de celle qui a été détruite) dans la deuxième quinzaine d'octobre. L'installation sera effectuée le soir après 17h ou les week-end.

Le Gestionnaire de File d'Attente sera lui aussi repositionné. Le projet d'ouvrir le bâtiment et faire sortir les usagers sur le côté a été abandonné.

Les élus **F.O.-DGFiP 76** sont intervenus sur les points suivants :

- Les collègues restent plus que les 2 heures prévues en accueil d'orientation lors des groupes de travail. Ce qui génère de la fatigue.
- Il reste toujours des difficultés pour les collègues de pouvoir scanner les documents des usagers dans les box d'accueil.
Ces points seront revus.
- Le choix de l'accueil pour le service de l'Enregistrement sera un accueil différé. **Les usagers ne pourront plus être reçus** sauf dans quelques cas pour des dossiers complexes dans un box (celui de l'ancien chef de service de l'accueil). Les usagers ne venaient pas seulement pour avoir le document enregistré. Ils viennent aussi pour avoir des précisions sur la façon de remplir les documents.

Les élus **F.O.-DGFiP 76** sont intervenus pour contester ce « NON » accueil.
L'accueil des usagers dans ces conditions n'est plus un service public de qualité.

Concernant les toilettes de l'accueil, les deux seront équipés de digicode, un pour les collègues et un pour les usagers. Ces derniers ne pourront aller aux toilettes qu'accompagnés par un collègue.
Cela risque d'être difficile à certains moments de l'année et de créer un stress supplémentaire.

La salle de pause devrait à terme devenir un box et un espace de convivialité sera créé dans le bureau des collègues (ancienne salle A Déville).

3) Transfert à titre expérimental de la mission des relances des successions du Service de Publicité Foncière - Enregistrement de Rouen au PCRP

La collègue est déjà installée et apprend le métier. Là aussi un protocole sera établi pour fixer les relations entre le PCRP et l'Enregistrement.
Cette mission, après un passage vers les SIE, revient dans le secteur du contrôle.

4) Evolution des SPF

La Présidente nous a indiqué la date de fusion des SPF du Havre : ce sera le 23 octobre 2019.
Le regroupement des SPF de Rouen se fera en 2021.

5) Questions diverses

Les élus **F.O.-DGFiP 76** ont posé deux questions diverses :

- Demande de modification des horaires de Seine-Maritime Amendes :
Dans le principe, la Présidente n'est pas contre, mais n'a pas eu les documents dans le délai requis (signature des collègues sur la demande). Ce projet sera donc présenté au prochain CTL (qui devrait se tenir le 13 novembre prochain).

- Assignation de la dépense des paies des Finances au Service Liaison Rémunération (SLR) de Rouen :
Dans le cadre du déploiement de l'application SIRHIUS, les SLR doivent se rapprocher du Centre de Services des Ressources Humaines (CSRH) le plus près. Pour le CSRH d'Arras, le SLR le plus proche est celui d'Amiens.

La Direction a répondu qu'un projet de transfert de l'assignation de cette dépense (rémunération des agents de la DRFIP 76) vers le SLR d'Amiens est en train de se dessiner mais n'a pas tous les détails notamment la date.
Au CTL du 20 novembre 2017, nous avions déjà évoqué ce point lors de l'examen du point sur le déploiement de l'application SIRHIUS. La Présidente, à l'époque, nous avait répondu qu'il n'y avait aucun projet. Nous n'y avions pas cru lors de ce CTL et nous avions raison.

Tout est prêt, sauf l'information des principaux intéressés et des organisations syndicales.

Pour recevoir nos newletters en direct, vous pouvez vous abonnez :

ici